



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

Comité directeur du 20 mars 2021

Compte rendu

Présents : Georges Bellet (Président), Thierry Delelis-Fanien (vice-Président), Bertrand Demaille, Guy Fanget, Ludwig Fantin, Jean-Marc Flouzat, Gérard Hernandez, Margaux Lefèvre, Jean-Luc Lurvois, Didier Pascal (trésorier adjoint), Claire Pernoud, Françoise Ringot (trésorière), Alain Saint-Arroman (secrétaire), Jérôme Valenti, Matthieu Vieira (secrétaire adjoint)

Invité : Sylvain Wlassewitch (CD Ain)

I. Point administratif

Approbation du PV de la réunion du CD qui s'est tenu immédiatement après l'AG électorale.

Vote : Pour : Unanimité. Contre : Abstention :

II. Organigramme de la ligue, directions et commissions

a) commissions statutaires : 5 commissions sont prévues par les statuts de la ligue :

- Commission Technique : Thierry Delelis-Fanien président, assisté de Matthieu Vieira et Ludwig Fantin.
- Directeur Régional de l'Arbitrage : Sylvain Wlassewitch assisté de Jean-Marc Flouzat et Claire Pernoud
- Commission de discipline : appel à candidatures
- Commission médicale : appel à candidatures
- Commission de Surveillance des Opérations Electorales : la composition de la commission est maintenue en l'état : Hugues Giraud président, Miguel Calin et Jérémy Boeuf membres.

b) directions et commissions non statutaires :

Directeur des jeunes : Matthieu Vieira. Margaux Lefèvre adjointe

Directeur des scolaires : Jean-Luc Lurvois, assisté de Jean-Marc Flouzat et Christian Joly.

Universitaires : Miguel Calin

Femmes/mixité : appel à candidatures

Handicap : Georges Vasquez et Bruno Gazel

Directeur de la formation : Didier Pascal

Homologations : Thierry Delelis-Fanien

Directeur des coupes : appel à candidature

III. Arrêt des compétitions

Les compétitions ayant été arrêtées en cours de route en raison de la situation sanitaire, la ligue acte officiellement l'arrêt définitif des compétitions mises au calendrier pour la saison 2020-2021.

Des rencontres de gré à gré pourront se tenir dès que la situation pourra le permettre.

Vote : Pour : Unanimité. Contre : Abstention :

IV. Jeunes**a) qualifications pour le championnat de la ligue :**

Une réunion s'est tenue le 11 mars avec les comités départementaux de la ligue afin de faire le point sur les situations locales.

Hormis l'Ain le Rhône et l'Isère, tous les départements sont dans l'optique de ne pas jouer les qualifications. Dans les départements où existe un comité départemental, celui-ci désignera les qualifiés. Là où il n'y a pas de comité départemental, c'est la ligue qui procédera aux désignations. Dans tous les cas, qualifications et désignations seront établies selon les quotas.

Les départements qui pourront faire des tournois de qualifications auront le droit de le faire en parties rapides.

Ces adaptations exceptionnelles liées à la situation sanitaire sont mises au vote :

Vote : Pour : Unanimité. Contre : Abstention :

b) Championnat de ligue des jeunes : au vu de la situation, il faudra sans doute prévoir de scinder le championnat en 3 tournois : poussins et petits poussins, pupilles, benjamins et minimes. Pour que les tournois puissent se tenir, il faudra calculer les jauges des salles possibles avant de prendre des décisions.

Le championnat pourra également être fait sur 3 week-ends différents.

Proposition pour que la participation au championnat soit gratuite :

Vote : Pour : Unanimité

Au cas où le championnat ne pourrait avoir lieu, c'est la ligue qui établira la liste des qualifiés pour le Championnat de France (87 qualifiés)

c) préparation pour le championnat de France : il est prévu de programmer un stage pour les poussin(e)s et petit(e)s poussin(e)s. Un stage prévu sur le lieu du dernier championnat de France avait été annulé. Puis, prévu en septembre ou octobre au Revard (73) à nouveau annulé.

Il est prévu de le faire pendant la 1ère quinzaine de juillet, toujours au Revard, ou bien au CREPS de Vichy. La durée est de 3 jours + 2 nuits. Un appel à candidature sera fait pour l'encadrement.

J. Valenti pense qu'il serait préférable que le stage s'adresse aux benjamins et minimes, éventuellement aux pupilles plutôt qu'aux petites catégories. Il est rejoint par G. Fanget et B. Demaille.

F. Ringot fait remarquer que ce n'est pas possible pour 2 raisons : d'une part la formule a été voté par un précédent comité directeur, et d'autre part la subvention Région qui finance ce stage est fléchée spécifiquement pour les moins de 10 ans.

V. Divers

a) Le club du Puy en Velay demande une subvention de la ligue pour organiser un open à Yssingeaux. La part licence théoriquement dévolue au comité de Haute Loire ira à l'organisation de ce tournoi. Le CD de Haute Loire n'ayant pas d'existence, cette part était mise en réserve par la ligue. De plus, étant donné que Le Puy en Velay est le seul club du département, cela ne pose pas de problème

b) le club d'Annemasse demande une subvention pour le tournoi qu'il organise à La Plagne du 2 au 8 août. Un débat s'instaure sur la nécessité ou pas de subventionner systématiquement les tournois. G. Bellet fait remarquer qu'une enveloppe limitée pour 19 tournois concernés fait que les sommes versées à chaque tournoi sont dérisoires. Provisoirement, pas de décision sur ce sujet. Concernant Annemasse, A. Saint-Arroman se renseignera et demandera des précisions au club, notamment un budget prévisionnel.

c) un point d'avancement de l'exécution du budget sera fait lors du prochain CD le 19 juin qui devra aussi se pencher sur les prévisions qu'il sera possible de faire à propos de la saison prochaine, compte-tenu de l'évolution sanitaire.

d) la mise en place de groupes d'échanges entre présidents de clubs avait été proposée pendant la campagne électorale (voir avec H. Giraud pdt de valence)

e) G. Fanget prend la parole et déclare que lui-même et les membres de sa liste (liste conduite par J. Valenti) prendront part à la ligue dans un esprit constructif.

Le président,
Georges BELLET



Le secrétaire,
Alain SAINT-ARROMAN

